

[Text]

understand this better than I, but my understanding is that all of these fields are really funnelling the produce into a central source, and therefore that suggests a kind of homogeneous market—that is to say, the combination, the ensemble, of all the fields would be the market. So, if you are just talking about arrangements with respect to one particular unit, it is likely to be quite a small percentage of that whole. I wish you would comment on that.

Mr. Lade: If that is what “market” means, then that allays much of our concern. We have not raised that point again in our brief, but it was one that we dwelt on in our last submission—as to the elusive definition of “market,” and its application.

Mr. Cowling: Moreover, the price of the oil is somewhat controlled, is it not, by government bodies?

Mr. Lade: That is correct.

Mr. Cowling: What you fear is that although there might be an exemption, because in a sense it is a regulated industry, the actual making of the joint venture, the contract setting up the joint venture, is not exempt—although the end result of that joint venture, which is to produce oil, leads you to regulation as to the price, which presumably is the important thing so far as this particular legislation is concerned.

Mr. Lade: We would see, for example, the second oil sands plant—the Syncrude plant to which Mr. Millican referred—as being reviewable under the present language, notwithstanding that we have the assurance from the bureaucrats that this is not the sort of thing that they would want to review.

Mr. Cowling: We should bear in mind that you are talking about arrangements other than just these unit things that I am talking about.

Senator Flynn: There are many types of exploration that could be reviewable. It cannot lessen competition if you have a joint venture at the stage of exploration. It is only when you sell the oil that you could have a problem. It seems that it is hardly possible at the regulated price.

The Deputy Chairman: The Mr. Bertrand you refer to was the assistant deputy minister who was on the stand before the House committee.

Mr. Prueter: Yes.

The Deputy Chairman: Is there anything else on this section?

Mr. Lade: On the subject of mergers we have also recommended that the threshold test referred to by Mr. Cowling, which is currently 20 per cent on horizontal mergers, while I believe it was this committee's recommendation that this be increased to 40 per cent, should be replaced by substantial control of any market, or perhaps even effective control of any market, rather than having a percentage test.

Mr. Cowling: Could I just mention, Mr. Chairman, that there is quite a good definition of “joint venture” in the old bill

[Traduction]

mieux que moi, mais il me semble qu'en réalité tous ces champs concentrent leur production pour constituer une source centrale, ce qui donne l'impression qu'il existe un marché homogène. C'est-à-dire que la combinaison, l'ensemble de tous les champs constituerait le marché. Ainsi, si l'on ne parle que d'ententes relatives à une unité particulière, il s'agira sans doute d'un très petit pourcentage de l'ensemble. J'aimerais que vous nous prononciez là-dessus.

M. Lade: Si c'est ce que signifie le terme «marché», nos inquiétudes s'en trouvent grandement réduites. Dans notre mémoire, nous n'avons pas jugé bon de soulever à nouveau la question de la définition évasive de «marché», et de son application, car nous l'avions déjà fait dans le précédent.

M. Cowling: En outre, le prix du pétrole est en quelque sorte contrôlé, n'est-ce pas, par des organismes gouvernementaux?

M. Lade: C'est exact.

M. Cowling: Ce que vous craignez c'est que, bien qu'il puisse y avoir exemption, parce qu'il s'agit en un sens d'une industrie réglementée, la constitution dans les faits d'une entreprise en coparticipation, le contrat en confirmant l'existence, n'est pourtant pas exempte, bien que le résultat final, qui est aussi la production de pétrole, nous amène à établir des règlements en matière de prix, ce qui est sans doute l'aspect important de ce texte de loi en particulier.

M. Lade: Nous considérions par exemple que la deuxième usine de traitement des sables bitumineux, l'usine Syncrude, à laquelle M. Millican faisait allusion, pourrait faire l'objet d'un examen, selon l'expression utilisée actuellement, bien que nous ayons reçu de hauts fonctionnaires l'assurance que ce n'est pas le genre d'entreprises qu'ils aimeraient étudier.

M. Cowling: Nous devons nous rappeler que nous parlons d'ententes autres que ces éléments unitaires.

Le sénateur Flynn: De nombreux types d'exploitation pourraient faire l'objet d'études. Au stade de l'exploitation, on ne réduit pas la concurrence en établissant une entreprise en coparticipation. Ce n'est qu'une fois le pétrole mis en vente que le problème peut surgir. Cela me semble difficile quand le prix est réglementé.

Le président suppléant: Ce M. Bertrand dont vous parlez est le sous-ministre adjoint qui comparaissait devant le Comité de la Chambre.

M. Prueter: Oui.

Le président suppléant: Avez-vous quelque chose à ajouter au sujet de cet article?

M. Lade: Au sujet des fusions, nous avons aussi recommandé la suppression du seuil dont a parlé M. Cowling, qui est actuellement fixé à 20 p. 100 dans le cas des fusions horizontales, bien que je crois que ce Comité ait recommandé qu'il soit porté à 40 p. 100, et son remplacement par un contrôle important, ou même tout simplement efficace, de tout marché.

M. Cowling: Puis-je simplement ajouter, monsieur le président, qu'on trouve une bonne définition de l'expression «entre-